

Nous ne pouvions plus compter que sur sainte Anne : faisons vœu, si nous sommes sauvés, d'aller en pèlerinage à son sanctuaire avant de reprendre la mer.

Le vœu fut fait aussitôt. Dès ce moment, le pont du bateau qui nous servait de refuge sembla moins agité et quelque espoir commença à luire dans nos âmes.

Nous étions d'ailleurs portés vers la côte sans nous en apercevoir.

Vers 11½ heures, les personnes habitant le bord de la mer crurent entendre des cris provenant du large, et cependant nous affirmons n'avoir pas crié et n'avoir entendu aucun cri autour de nous ; ils coururent à la côte avec un fanal que nous aperçûmes vers minuit. Une heure après nous pûmes enfin nous faire entendre et demander où nous étions. On nous répondit que nous étions à l'île de Ré Sainte-Marie. Notre bateau venait d'échouer. On nous dit de ne pas nous inquiéter et de rester à bord jusqu'à ce que la mer se fût retirée. A 4½ heures, nous pûmes enfin débarquer.

Aujourd'hui, 3 février 1890, nous venons avec nos familles remercier sainte Anne, qui seule a pu nous protéger, et nous avons tenu, en témoignage de reconnaissance, à nous confesser et à communier dans la basilique."

Ont signé ce récit :

Joseph Calloch, patron ; Joseph Calloch, second ; Even Pail-
lon, Yvon, Adam, Calloch. (*Annales de sainte Anne d'Auray*).

PRIERE A DIEU LE PERE

Pourquoi se fust offert soi mesme en sacrifice
Ton enfant bien-aimé, Christ, ma seule justice ?
Pourquoi par tant d'endroits son sang eust il versé,
Sinon pour nous, pécheurs, et pour te satisfaire ?
Les justes, ô Seigneur, n'en eussent eu que faire,
Et pour eux ton saint corps n'eust pas été percé.

Par le fruit de sa mort j'attends vie éternelle,
Lavée en son pur sang, mon âme sera belle.